gers dont les malheurs et les hontes du Mexique et de Sadowa nous ont donné la me-

Le Corps électif français, — fermant courageusement les yeux sur la fragilité de son caractère constitutionnel et sur la na-ture précaire de ses pouvoirs. — doit peu ture précaire de ses pouvoirs, — doit peu à peu relever par sa persévérance et son esprit pratique notre autorité nationale. Quel est l'homme, à part l'illustre M.

Quel est l'homme, à part l'illustre M.
Thiers, qui osera cependant prendre la parole dans ce Corps législatif de 1869 sur nos grands intérêts du dehors si visiblement en soufirmée ?
Quel qu'll soit, à quelque fraction de la Chambre qu'il appartienne et lèin que servi

Quel qu'il soit, à quelque fraction de la Chambre qu'il appartienne, si loin que son opinion puisse être de la nôtre, qu'il parle, nous soutiendrons son effort. Il rompra cette glace épaisse qui sépare nos députés des questions vitales où risquent d'être inopiné ment engagés de nouveau notre pavillon, nos soldats, notre fortune entière.

La compétence, en de pareillles matières, est créée par le travail. Il suffit, pour pouvoir les traiter avec intelligence, d'avoir pour étudier les textes, les cartes, les traités, les correspondances, un peu de la patience du bénédictin, et d'y ajouter l'instinct si juste et si divin du bon patriote.

On est alors toujours éloquent, jamais trop jeune et toujours écouté.

Ce qui se passe en Espagne, à cette

Ce qui se passe en Espagne, à cette heure même, n'intéresse-t-il vraiment aucun de nos mandataires, au même degré que les tristes articles 13 et 44, que nous avons

tristes articles 13 et 44, que nous avons maudits ensemble?
En Espagne, l'Empereur ne veut pas de république; il ne veut pas non plus du duc de Montpensier. Il cède à l'entraînement du puissant voisin en faisant de la politique d'intervention; et cette politique, contraire à notre génie, est à la veille de se préparer de nouvelles déconvenues.

Le général Prim va arriver à Paris. Il va demander un semblant de régence pour Espartero afin de couvrir une transaction, en sa propre faveur, ou dans le but d'amener, soit le duc de Montpensier, soit une république.

blique. Alors, ce serait la guerre dans la pensée

Alors, ce serait la guerre de l'empereur?

La guerre ! nous, Français, battus depuis quatre ans dans les deux mondes ! la guerre avéc l'Espagne ? . . . Offrirons nous à notre gloire un Mentana espagnol ?

Cela n'intéresse-t-il pas notre assemblée

représentative ?

Au Nord, l'étévation à Berlin du prince Mohenhole de Bavière, l'issue des négociations poursuivice par M. de Bray entre Manich et Stuttgardt, l'attitude de M. de Granich et de Granich et de M. de Granich et de mont, notre nouveau ministre, devant la Con-fédération du Nord, celle de l'Agleterre dans la question du brigandage grec, cela n'inté resse-t-il pas les députés et le pays ? Qu'on veuille bien nous comprendre.

Qu'on veuille bien nous comprendre.
Nous ne demandons pas sur ces vastes
sujets des interpellations courtes, sèches, à
peine compétentes, qui laissent ensuite la
parole, depuis le premier jusqu'au dernier
mot de la question, au ministre de l'Empereur. Nous sollicitons respectueusement de
nos députés, « des études plus complètes,
une série de travaux suivis et réfléchis, »
comme le Parlement anglais nous en offre
l'axemple.

l'exemple.

Nous leur demandons de ne pas perdre un seul jour de vue les affaires de la patrie. Elles ont été si mai faites par la couronne durant ces dernières années i Nous leur faisons un devoir, en un mot, de devenir sur le taurant de si grande compatrie de se control. le terrain de si grands combats, les senti-nelles vigilantes de la nation.

rôle, on le voit, n'est pas sans gran-Il n'est pas surtout sans utilité. deur. Il n'est pa Pierre Baragnon.

#### CORPS LEGISLATIF PRÉSIDENCE DE M. SCHNEIDER.

Seance du 18 mai 1870. Scance du 18 mai 1870,

La séance du Corps législatif a été ouverte à deux heures et demie sous la présidence de M. Schneider. Tous les ministres nouveaux et anciens sont présents.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observations. Plusieurs membres demandant des congés

demandent ses congés.

M. de Tillancourt dépose le rapport de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Glais-Bizoin et antres relative à la suppression du timbre.

M. Segris, ministre des finances, s'étonne

de ce dépôt. La commission l'avait informé qu'elle le préviendrait avant ce dépôt. M. de Tillancourt répond que le matin même à onze heures, il a envoyé à M. le ministre des finances une copie des conclu-ions de le commission.

sions de la commission.

M. Glais-Bizoin prend la parole et déclare
que la réclamation de M. le ministre des fi-

iances n'est pas libérale. M. Segris réplique à M. Glais-Bizoin. M. de Tillancourt assure qu'il n'a manqué

en aux convenances.

Emile Ollivier insiste sur la convenance qu'il y aurait eu à entendre le gouvernement sur un sujet aussi grave. Le précédent se-rait déplorable. (Vive agitation.) M. Bethmont monte à la tribune à trois

heures. Il est donné communication du relevé of-

ficiel du vote du 8 mai : Electeurs inscrits 10.899.896 9.001.942

Après la proclamation de ces résultats, des acclamations prolongées se font enten-dre ; le cri de : Vive l'Empereur! est mille

fois répété.

M. Jules Simon dépose une interpellation rur la conduite du ministère pendant la période plébiscitaire.

## DÉPÈCHES TÉLÉGRAPHIQUES COMMUNIQUÉES AUX JOURNAUX PAR L'AGENCE HAVAS.

#### Angleterre.

Londres, 17 mai. — Chambre des Communes. — M. Otway, sous-secrétaire aux affaires étrangères, annonce que l'Angleterre à demandé que l'enquête sur les récents massacres de Marathon soit complète, Il ne croit pas que la présence de l'escadre anglaise de la Méditerranée au Pirée soit nécessaire, attendu qu'on pourrait croire que justice n'a été obtenue que par la pression justice n'a été obtenue que par la pression d'une flotte armée.

#### EMPIRE D'AUTRICHE.

EMPIRE D'AUTRICHE.

Vienne 17 mai. — La Gazette de Vienne annonce que le baron Vetsera est nommé ministre d'Autriche près la cour de Hesse-Darmstadt, et que le baron Dunnreiched est accrédité, comme ministre d'Autriche, près la cour de Portugal.

Prague, 17 moi, soir. — La Gazette officielle de Prague publie un article conciliant dans lequel elle insiste sur la nécessité d'amener une entente entre le parti tchèque et legouvernement de l'empire. Elle signale le signère désir du gouvernement actuel de concilier entre elles les prétentions antagonistes en donnant satisfaction aux légitimes exigences nationales. Elle expose le caractère stérile d'une attitude purement négative. Enfin, elle exprime le vœu de voir s'accréditer cette idée que les pourparlers actuel-lement engagés à Prague, en vue de réaliditer cette idée que les pourparlers actuel-lement engagés à Prague, en vue de réali-ser l'œuvre de conciliation entreprise, au-ront une portée décisive et durable.

ITALIE.

Lanslebourg, 18 mai. — Des lettres de Naples annoncent que le brigandage a re-commencé du côté de Castellamare, sous les ordres du fameux Pilone. Ce chef de bande, après avoir blessé d'un coup de fu-

sil un gendarme qui l'avait reconnu, a réussil un gendarme qui l'avait reconnu, a réussi à s'échapper.

On mande de l'île de Sardaigne qu'une nombreuse bande d'assassins a exterminé, le 12, à Orani, une famille entière.

### ÉTATS-UNIS .

Washington, 17 mai. — La Chambre des représentants a résolu d'ajourner toutes les questions à l'ordre du jour, jusqu'au régle-ment final des projets sur divers emplois des fonds de l'Etat. Cette décision a pour effet d'empêcher l'adoption du nouveau pro-jet de loi sur les douanes.

### CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, mercredi 18 mai. Les réclamations des députés de la gauche et d'une fraction du centre gau-

che ont eu pour résultat d'avancer d'un che ont eu pour résultat d'avancer d'un jour la séance publique que l'on croyait devoir être fixée seulement à demain. L'ordre du jour publié ce matin par le Journal officiel indique la lecture des rapports relatifs au scrutin du 8 mai et la suite de la discussion sur la loi de la presse; mais comme il est arrivé jeudi dernier, la Chambre ne s'occupera pas de ses travaux courants avant d'en avoir terminé avec le recensement général du scrutin.

scrutin.
On s'occupe beaucoup à l'avance, aussi bien parmi nos députés que dans le pu-blic, du discours que l'Empereur pronon-cera samedi. D'après tous les bruits qui nous reviennent, le chef de l'Etat affir-merait la volonté de son gouvernement de se maintehir dans une voie libérale et de tenir compte des seeux de ceux qui se de tenir compte des vœux de ceux qui se

sont déclarés non satisfaits.

Il paraît qu'il n'y aura pas de fêtes et de réjouissances à l'occasion du Plébiscite. Cela vaut mieux à notre sens. Comme ses sètes sont toujours une dépense que paient tous les contribuables, il est assez juste de ne pas obliger les vaincus à se réjouir avec les vainqueurs et à en partager les frais.

La Gauche s'est réunie hier rue de la Sourdière pour délibèrer sur ce qu'elle

ferait aujourd'hui.

On ne sait pas encore si la réunion du Centre gauche annoncée pour ce soir aura

La Marseillaise est suspendue pour deux mois nonobstant appel. Le juge-ment n'a surpris personne; et nous ne nous sentons pas à l'égard de ce journal les mêmes scrupules qu'à l'égard de tout autre. On l'a dit bien des fois, la Marseillaise serait parce par la police pour compromettre la liberté de la presse et mettre les esprits calmes et honnêtes en défiance contre toutes les autres libertés qu'elle n'agirait pas autrement qu'elle a fait. Elle a insulté tout le monde, depuis latt. Elle a insuite tout le monde, depuis l'Empereur jusqu'au plus humble des citoyens; elle a traité d'imbéciles ou de mouchards tous ceux qui n'étaient pas de son bord. N'a-t-on pas reproché au gouvernement de tolérer les attaques et les injures de certaine presse pour montrer l'utilité des lois répressives, comme il aurait laissé faire des semblants de harricades nour effraves le hourgeois? barricades pour effrayer le bourgeois? Eh bien! il a prouvé la semaine dernière qu'il entendait mettre fin à ces sinistres comédies de la rue; les tribunaux en frappant la Marseillatse veulent donner un dénouement à cette tragi-comédie dont certains journaux nous ont exhibé le triste spectacle.

Nous ne serons partisan de la fameuse théorie de l'impunité de la presse que quand les discussions des journaux se renfermeront dans les questions de principes; mais nous ne croirons jamais qu'il importe à la liberté de penser et d'écrire que quelques écrivains aient le privilége de mettre sur le papier des injures qu'ils n'osgrajent proférer de vive privinge de mettre sur le papier des injures qu'ils n'oseraient proferer de vive voix. Il y a des lois et des usages; et nous ne pouvons être pris de pitié pour ceux qui ne respectent ni les unes ni les autres, et prétendent être au-dessus du droit commun.

La première partie de la séance d'au-jourd'hui a été remplie par la lecture des rapports faits au nom des neuf bureaux. A quatre heures, après que le neuvième rapport eut été approuvé, M. Schneider a proposé que les neuf rapporteurs se réunissent dans le cabinet du président, et la Chambre a suspendu sa séance pendant une demi-heure. On disait que M Jules Favre, au nom de l'opposition, avant la ratification par la Chambre de l'ensemble du plébiscite, allait prendre la parole : il devait protester contre les manœuvres employées par les agents du gouvernement, contre l'exploitation par le gouvernement des divers com-plots et contre l'illégalité de la publica-tion dans le Journal officiel du rapport

de M. le procureur-général Grandperret, Quelques membres de la Chambre ont exprimé le regret que M. Jules Favre eût été choisi ou se fût désigné lui-meme pour formuler cette triple protestation, parce qu'on s'attendait à ce que sa pa-role soulevat un orage du côté de la desite.

Au début de la séance, un long inci-dent a été provoqué par le dépôt du rap-port de M. de Tillancourt sur le projet de loi du timbre. M. Segris, ministre des finances demandait que le rapport ne fût pas déposé avant qu'il eût pu être entendu par la commission; mais le réglement est formel : le rapport a donc été déposé; j'y reviendrai demain.

On assure que M.de La Tour d'Auvergne est nommé ambassadeur à Vienne; pour le moment, il n'y aurait pas d'autres mutations dans le Corps diplomatique. M. de La Guéronnière conserve son poste à Bruxelles.

Le comité central vient d'envoyer, sous forme de lettre se carre P. D. C. aux

forme de lettre, sa carte P. P. C. aux membres des divers comités plébiscitaires de Paris et des départements ainsi qu'aux rédacteurs des journaux qui ont sontenu une campagne en faveur du Plé-biscite. Il avait eu d'abord l'intention de conserver son organisation, mais il pa-rait que certains froissements d'ambi-tions déçues ont fait abandonner ce

projet.

L'Empereur s'est promené aujourd'hui sur la terrasse du bord de l'eau, dans le Jardin des Tuileries.

Lundi aura lieu aux Tuileries le prè-

mier des quatre bals qui seront donnés dans les appartements de l'Impératrice avant l'installation de la Cour à Saint-

CH. CAHOT

#### BOURSE DE PARIS DU 18 MAI.

Le marché s'est ému d'un article très-chauvin du Constitutionnel et la rente ouvre en baisse de 15 c. à 74.95. Cependant cette mauvaise impression s'est effacée à la der-nière heure et l'on ferme à 65.07 1/2. L'Ita-lien a repris facilement le cours de 59, le syndicat s'est réformé sur ce titre. L'Autri-chien après une baisse de 10 fr. est revenu à 820.

Le Pays rapporte la très-jolie histoire qui suit :

« Chez les gens du Rappet, l'insulte et la calomnie sont pure affaire de métier ; ils sont nés Basiles, et prennent avec cela des façons d'Aluaviva qui finissent d'ailleurs assez mal si nous en croyons le fait suivant qu'un de nos amis vient de nous raconter :

« Samedi soir, un caporal d'un régiment de la garde se présenta dans les bureaux du Rappet pour y demander une rectification.

« Le Rappet avait dit que dans chaque bureau de l'armée, et de la garde en particulier, il y avait eu une pression pour faire voter oui.

« Le caporal, qui avait été membre d'un

voter oui.

« Le caporal, qui avait été membre d'un bureau et avait sérieusement et consciencieusement accompli cette fonction, croyait pouvoir obtenir une rectification de ces gens-là. Jugez de son étonnement lors que l'entre de l'entre d'entre de l'entre de l'en pouvoir obtenir une rectification de ces genslà. Jugez de son étonnement lorsque, l'un
d'eux, pour toute réponse, lui montrant la
porte et lui envoyant un coup de pied au...
bas des reins, lui dit: Tiens voilà le cas
que nous faisons de la garde! (Textuel.)
« Se retourner, empoigner le rédacteur
du Rappet et le jeter par la fenêtre, ce fut
l'affaire d'une seconde.
« Toute la rédaction se rua sur le caporal, qui s'en débarrassa d'ailleurs très vite
par guelgues tours de moulinet assez réus-

par quelques tours de moulinet assez réus-sis, et alla faire sa déclaration au commise de police. On nous dit que le rédacteur jeté par la

On nous dit que le rédacteur jeté par la fenêtre est à l'hôpital, et que ses amis préparent toutes leurs lames de Tolède.
Il est vrai que, d'autre part, les caporaux prennent fait et cause pour leur collègue et se disposent galment à recevoir les lardoires du Rappel.
L'affaire en est là, et si elle se continue, constitue de la courant par se lecteurs au courant par le courant par l

nous tiendrons nos lecteurs au courant, -

Le Moniteur de l'Armée publie la note sui-

Le Moniteur de l'Armée publie la note suivante:

On a répandu le bruit qu'un des corps stationnés à la caserne du Château-d'Eau avait été éloigné de Paris.

Le Rappet d'aujourd'hui, en parlant du prétendu départ du 17° bat, illon de chasseurs à pied pour l'Afrique, s'exprime ainsi:

Nous apprenons que ce départ est aujourd'hui un fait accompil.

Il est absolument faux que le 17° bataillon de chasseurs à pied soit parti ou doive partir de Paris pour l'Afrique.

Quant aux corps casernés au Château-d'Eau, ils y sont parfaitement restés, et lorsque, dans le faubourg du Temple, l'ordre a été troublé, c'est à ces corps qu'a câté condé le soin de le rétablir; tout le monde sait avec quel entrain et quelle fermeté ils s'en sont acquittés.

On lit dans le Progrès de Lyon :
Les nouvelles de la santé de notre concitoyen M. Bancel, données par quelques journaux de Paris, ne sont pas exactes.
L'honorable député de Lyon garde toujours
le ilt à Valence, mais il a pu dormir la nuit
dernière et il a éprouvé moins de suffocation.

# Chronique locale & départementale

Un journal donn e comme certain que le ministère des travaux publics insiste le ministère des travaux publics insiste très-vivement auprès des Compagnies de Chemins de fer pour obtenir d'elles une réduction du prix des places des voyageurs. La réforme de mandée par le gouvernement ne serait pas aussi radicale qu'on pourrait le désirer, mais la diminution d'nn tiers, qui est proposée, constituerait une grande amélioration sur l'état actuel des choses.

Un décret du 9 mai autorise la Com-Un décret du 9 mai autorise la Compagnie du Nord à faire sur son ancien réseau des travaux qui s'élèvent à une somme de 436,000 fr. La dépense des travaux dont il s'agit sera imputée sur les 60 millions fixés comme maximum de dépenses à autoriser, dans un délai de dix ans, sur l'ancien réseau de la Com-

On nous informe que la commission de contrôle nommée par le ministre, ac-compagnée des ingénieurs de la compa-gnie de Lille à Valenciennes, doit visitor, le 1<sup>er</sup> juin prochain la ligne, et se prononcer sur sa réception.

Depuis fort longtemps, on se le reppelle, des plaintes nombreuses se sont élevées au sujet des dangers que présente pour la sécurité des voyageurs, à la sortie de la gare de Lille, le croissement des lignes de Lille à Mouscron et de Lille à Dunkerque. Il y avait un autre inconvénient, c'était la nécessité de rebrousser les trains de la gare jusqu'au passage à niveau du Bas-d'Enfer pour les diriger ensuite sur Dunkerque.

Nous avons en maintes occasions, dit le Propagateur, fait ressortir la hécessité de rechercher les moyens de remé-

sité de rechercher les moyens de remé-dier à cette fâcheuse situation, mais la solution de ces questions offrait de grandes difficultés, à moins d'une dépense considérable. Elle se trouve aujourd'hui simplifiée par les dispositions du chemin de fer de Lille à Comines.

de fer de Lille à Comines.

Une enquête sur ce projet est ouverte à partir de ce jour. Il résulte des plans annexés au dossier que les trains de Lille à Dunkerque, en sortant de la gare emprunteraient la ligne de Roubaks jusqu'à 600 mètres au-dessus du pont du Lion-d'Or, où la voie deviendrait commune avec celle de Lille à Comines.

La nouvelle voie couperait le pavé de Rouges-Barres, le chemin de Marcq-en-Barœul, celui du Plouick près le hameau de ce nom, et la route impériale 42 à

une domestique, il ne reprit point l'usage de ses sens, et le prêtre et le médecin, que l'on alla chercher en toute hâte, arrivèrent

tait, tous les jours, de prendre en plus grande pitié les prétentions de « cet avo-cat muet », le tribunal s'accoutuma donc à l'écouter avec une faveur de plus en plus visible.

La conduite de Francis était bien de nature à justifier cette confiance. Il s'était fait une loi de trier ses affaires, au risque d'amoindrir son cabinet, et ccepter que les rôles qui lui semble-ent vraiment équitables. Les jugements étaient presque toujours confor-mes à ses conclusions. Il gagnait ses procès - sans phrases.

Le jour où ce fait fut bien constaté par une série de résultats favorables, Chava-non eut beau se récrier, secouer fiévreusement les marches de sa robe et agiter d'un air désespéré sa toque, — il eut la douleur de voir les plaideurs, conseillés par leur intérêt plus puissant que l'attrait de sa faconde, affluer chez son

De son côté, encouragé par la méthode nette et concise du nouvel avocat et sur-tout impatient de dégager le rôle de son tribunal d'un arriére qui grossissait cha-que jour, grâce aux plaidoiries intermi-nables des vieux procureurs, M. de Mon-ferrand prit sur lui d'opposer une digne àleurs bavardage déluvien et d'interrom-pre par la formula sacramentalle : e le pre par la formule sacramentelle : « la est entendue » tout avocat qui

cause est entendue » tout avocat qui se perdrait dans des digressions inutiles. Le jour où il entendit pour la première fois ce « Mané, Pharès, Thecel » de la chicane, Chavanon resta comme pétrifié

au milieu de la plus embrouillée de ses périodes. Il releva ses lunettes sur son front plissé par la stupéfaction et la colère, regarda ses juges, regarda sa to-que, regarda son dossier et son code, essuya les grosses gouttes de sueur froide qui ruisselaient sur son visage et s'assit enfin dans l'attitude de Marius à Minturnes, sans prononcer un mot. L'existênce de Francis, à Aulas,

frait la régularité d'un chronomètre; mais, dans cette monotonie même, avait fini par trouver le charme le plus puissant de tous, l'attrait de l'habitude.

Il se levait à six heures du matin entrait dans son eabinet à sept et rece yait ses clients ou étudiait ses dossiers jusqu'au moment du déjeuner de famille. Les audiences l'absorbaient de midi à trois heures, moment où il revenait c'ez lui pour se livrer à ses travaux personnels ou pour donner une leçon à son fils, dont il faisait lui-même l'éducation

Le soir, il allait faire le wisth du président, chez qui il se rencontrait avec le sous-préfet, le receveur particulier, les juges du tribunal et cinq ou six propriéjuges du tribunal et cinq ou six proprie-taires importants du pays : relations qui lui permirent plus d'une fois d'obtenir pour ses clients et pour ses amis quel-ques-unes de ces petites faveurs qui s'accordent plus volontiers à l'amitié personnelle qu'à l'importance et au cré-dit officiels

dit officiels.

Lorsqu'il ne passait pas la soirée chez
M. de Monferrand, il la passait chez son
beau-père, dont la maison était le ren-

dez-vous de la petite bourgeoisie d'Aulas, comme le salon du président en était le cercle aristocratique. La position de Francis, mis nécessairement en contact avec tout le monde par les devoirs de sa profession et par ses attaches de famille, lui permettait — problème à peu près insoluble dans les petites villes de voir également « les deux sociétés », sans en blesser aucune dans ses susceptibilités d'amour-propre.

De temps à autre, en été, une excursion sur la montagne; à l'époque des vacances, un séjour de quelques semaines à la ferme du banhomme Péchet.

nes à la ferme du bonhomme Péchot Francis ne se donnait et ne recherchait pas d'autres distractions depuis son re-tour en province. Il aimait ces régions perdues dans les nuages; ces gorges resserrées et profondes, oùles mugisse-ments des torrents et des cascades, se précipitant dans l'abîme, se mêle aux sanglots du vent à travers les grands sanglots du vent à travers les grands arbres; ces vastes pelouses, coupées de ruisseaux, où paissent, sous l'œil des bergers indolents, destroupeaux innom-brables; ces solitudes à perdre de vue, hérissées de blancs. fragments de mar-bre et de rochers de granit; ces eaux claires et froides, cet air apre et salubre. Il venait souvent avec son fils se re-Il venait souvent, avec son fils, se retremper dans cette vivifiante atmos-

Les Cévennes sont mal connues des voyageurs, même français. Nos touristes vont chercher bien loin, dans les Alpes et aux Pyrénées, despoints de vue, des émotions, des sites qu'ils dédaignent en France, parce qu'il manque à nos sau-vages et pittoresques montagnes du Midi cet attrait du lointain 'qui ajoute à la poésie d'un pays tout ce que l'antiquité ajoute à la poésie des événements et des

personnages. La difficulté des communications, l'absence de toute voie ferrée, la monotonie du chemin bordé de garrigues qui vous conduit de Nîmes ou de Montpellier au Vigan et à Valleraugue, le manque ab-solu d'hôtelleries sur les cosses, c'est-àdire sur les plaines immenses qui couronnent ces hauteurs, contribuant aussi à éloigner de cet intéressant coin de terre les curieux que les somptueux hôtels de la Suisse ont accoutumés au bien-être en voyage.

(La suite au prochain numéro.)

### Le docteur Cabarrus.

Le docteur Edouard Cabarrus est mort hier matin, à huit heures et demie, en son domicile, 29, rue Saint-Lazare.

Il y a cinq jours, allant faire une visite, il se fit au pied, en descendant de son coupé, une légère écorchure.

Un abcès fut la suite de cette contusion, et les docteurs Raymond et Cretin, appelés à donner des soins à leur illustre confrère, s'aperçurent bientôt, vu l'age du malade, de la gravité de son état.

Ce matin, en effet, le docteur Cabarrus manifesta le désir ne se lever un instant et fut pris, presque instantanément d'une syncope. Reconduit à son lit par sa femme et

l'on alla chercher en toute nave, avertop tard.

Le docteur Cabarrus est mort à l'age de 71 ans. C'était un Parisien de la vieille roche. Il était fils de la célèbre Thérésa de Cabarrus, qui épousa Tallien et plus tard le prince de Chimay.

Son père était, disait-on, le célèbre financier Ouvrard qui la assura une belle fortune, mais il la perdit dans des spéculations malheureuses pour lui seul. Au point de vue des affaires, il n'était point de son siècle, non plus qu'au point de vue de la

de vue des affaires, il n'était point de son siècle, non plus qu'au point de vue de la vanité, car il dédaigna d'accoler à son nom la particule à laquelle il avait droit. L'étude de la médecine qui avait d'abord été une distraction devint pour lui une res-source. Suivant les conseils de son ami, le docteur Petros, il abandonna la médecine allopathique pour suivre la doctrine d'Hah-nemann et devint bientôt un médecin à la mode.

node. Le docteur Cabarrus laisse deux fils : l'un ous préfet, l'autre-consul, et une fille d'une are beauté, Mme de Saint Anaud. Il était le beau-frère de M. Ferdinand de

Lesseps, et par sa mère, alliée aux plus grandes familles espagnoles, parent de l'im-pératrice.

pératrice.
Sa verve intarissable, son esprit, guéri-rent autant de malades, ou croyant l'être, que ses globules.

Il est mort médecin de l'Opéra et soignait particulièrement Mmes Patti, Nilsson et Faure.

Faure.

Fertile en saillies, il s'est laissé prendre, par les chroniqueurs, les deux tiers des bons mots attribués par ces derniers à ses confrères, qui, il faut bien le dire, n'ont ja mais réclamé. — Gronges Froissand (Gaulois